



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 4 avril 2011

Délibération n° 2011-2096

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2011 - Avenant n° 2

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 mars 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 6 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Benelkadi, Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, M. Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Baume (pouvoir à M. Coste), MM. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Mme Chevallier, MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Suchet), Lambert (pouvoir à M. Kabalo), Lebuhotel (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Léonard (pouvoir à M. Rousseau), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Vergiat, Vurpas.

Absents non excusés : MM. Genin, Le Bouhart, Muet.

Séance publique du 4 avril 2011

Délibération n° 2011-2096

commission principale : proximité et environnement

objet : **Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2011 - Avenant n° 2**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) a pour objet de favoriser et d'entreprendre sous l'impulsion et le contrôle de ses membres et en complémentarité avec ceux-ci, des opérations visant à assurer l'utilisation rationnelle des énergies et l'efficacité énergétique, le développement de la maîtrise de leurs usages, tels l'éclairage, le chauffage ou le froid, la promotion et le développement des énergies renouvelables, la mise en œuvre des outils de ce développement et la lutte contre l'effet de serre.

Les 4 secteurs d'intervention de l'association sont l'habitat, le tertiaire, le patrimoine public, l'industrie et les transports.

Par délibération n° 2009-0526 du 9 février 2009, le conseil de Communauté a décidé de formaliser le soutien de la Communauté urbaine de Lyon à l'association Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) par la signature d'une convention pluriannuelle au titre des exercices 2009-2011 avec possibilité de reconduction formelle pour une année supplémentaire.

A la convention sont jointes 2 annexes. La première décrit le programme prévisionnel d'activités de l'exercice. La seconde présente le détail des moyens mis à disposition de l'association.

Ces 2 annexes doivent faire l'objet d'une actualisation par voie d'avenant chaque année et ce jusqu'à la fin de la durée de la convention.

Bilan des actions 2010

En ce qui concerne le bilan des actions 2010, les principales actions mises en œuvre par l'association portaient sur 3 axes :

Axe 1 - Actions d'information, de sensibilisation, de communication et de formation

- conseil et accompagnement des particuliers, Espace info énergie et Centre de ressources : près de 2 000 contacts, 15 documents de l'Espace info énergie mis à jours, poursuite de l'action avec les 18 ménages Econ'Home, achèvement de l'annuaire de l'éco consommation regroupant 1 100 adresses en Rhône-Alpes dont plus de 400 sur le département du Rhône,

- communication : 9 fiches de sites exemplaires réalisées (ex. : Confluence, Groupe scolaire Grégoire de Dardilly, Maison individuelle basse consommation à Bron, etc.), une moyenne de 30 000 visites d'internautes par mois sur le site de l'ALE, communication spécifique sur les 10 ans de l'ALE,

- sensibilisation : organisation de 11 visites de sites exemplaires (ex. : ZAC des Hauts de Feuilly à Saint Priest, visite du site Confluence et de la ZAC du Comtal), organisation de 4 ateliers à destination d'un public ciblé (ex. : prévenir et gérer la précarité énergétique, la rénovation énergétique des copropriétés), participation à 5 salons (ex. : Salon Primevère, Salon de la résidence bois),

- éducation à l'énergie : consolidation des actions de sensibilisation et de formation des publics scolaires,
- développement d'une offre de formation à destination des professionnels et de publics ciblés (maîtres d'ouvrage publics ou privés, agents des collectivités, syndicats de copropriétés, bailleurs, etc.), participation au programme de formation des vendeurs de magasins d'électroménager sur les appareils efficaces en énergie (programme européen Promotion 3 E), développement d'une offre de formation plan climat à destination des communes.

Axe 2 - Aménagement et bâtiment durable

- réhabilitation : participation et accompagnement d'opérations d'éco-rénovation menées à l'échelle d'un quartier ou de bâtiments (ex. : sur le quartier Sainte Blandine sur la commune de Vénissieux (OPATB), sur le quartier de la Duchère), appui auprès de la Communauté urbaine pour la mise en place et l'application d'une politique locale de réhabilitation du parc privé (volet habitat du plan climat), gestion et mise à jour de l'outil de suivi par opération appliquant les référentiels, présentation de la démarche référentiels et des outils à des partenaires externes (fédérations, promoteurs, offices publics de l'habitat, bureaux d'études, etc.), actualisation des référentiels en préfiguration de la nouvelle norme réglementaire (RT 2010/2012 - lois "Grenelle"),
- accompagnement des bailleurs de logement social et des entreprises,
- appui technique aux porteurs de projets de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables : 21 actions de sensibilisation, 15 appuis techniques, état des lieux solaire réalisé et remis à la Communauté urbaine en juin 2010.

Axe 3 - Actions transversales

- soutien au plan climat de la Communauté urbaine : soutien technique et méthodologique aux services de la Communauté urbaine dans le cadre du plan climat territorial ; soutien à l'élaboration du plan d'actions, veille, participation aux comités techniques et groupes de travail spécifiques, appui aux scénarii d'agglomération à 2020, accompagnement des 20 communes pilotes sur la mise en place de leur plan climat,
- contribution à l'observatoire climat énergie de l'agglomération,
- programme Concerto Renaissance sur Lyon Confluence : accompagnements des programmes immobiliers en phase réalisation et travaux ; accompagnement des futurs habitants à l'utilisation d'un logement performant,
- action de réduction de la précarité énergétique : mise en œuvre du programme PREBAT.

Programme d'actions 2011

Le programme d'activité 2011 se décline autour de 4 axes :

Axe 1 - Actions d'information, de sensibilisation, de communication et de formation

a) - Mission d'Espace Info Energie et Centre de ressources

- conseils et informations à destination du grand public, des collectivités et des professionnels,
- conseils en énergie et architecture lors de permanences communes avec des partenaires locaux comme le Conseil en architecture, en urbanisme et en environnement (CAUE) du Rhône ; liens avec d'autres partenaires comme l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL) et les associations de consommateurs,
- développement de fiches conseils sur l'éco-consommation et actualisation des supports d'Espace Info Energie,
- animation et gestion du Centre de ressources et de documentation ;

b) - Communication

- publication et diffusion de supports d'information périodiques : ALE infos et courrier électronique,
- élaboration de fiches de sites et de fiches pratiques,
- aide à la réalisation d'articles, reportages, dossiers thématiques dans les médias,

- animation, actualisation et enrichissement du site internet ale-lyon.org (en moyenne 22 500 connexions/mois) ;

c) - Sensibilisation

- visites de sites exemplaires,
- production de visites virtuelles, en vidéo, d'opérations exemplaires,
- ateliers techniques à destination des différents publics ciblés,
- interventions en conférences à l'attention du grand public,
- permanences lors de salons ou de manifestations thématiques,
- conception et réalisation d'un parcours touristique de sites exemplaires ;

d) - Education à l'énergie

- animations scolaires en écoles primaires et classes énergie, avec travail sur l'action concrète dans l'établissement : éco gestes, étiquette énergie, etc.,
- interventions éducation à l'énergie à destination de publics adultes (centres sociaux, accueils collectifs de mineurs, etc.) et mise en place de sessions de formation à destination des animateurs du territoire,
- modernisation, création et actualisation de supports et de matériels pédagogiques et veille pédagogique sur le thème de l'éducation à l'énergie,
- propositions pour faire évoluer l'éducation à l'énergie sur la Communauté urbaine, en lien avec le plan climat notamment ;

e) - Formation à destination des professionnels

- mise en place de formations à destination de publics ciblés (maîtres d'ouvrage publics ou privés, syndicats de copropriétés, bailleurs, etc.),
- participation au programme de formation des vendeurs de magasins d'électroménager sur les appareils efficaces en énergie (programme européen PROMOTION 3 E),
- mise en place de formations sur les plans climat énergie à destination des personnels communaux et des élus (participation au programme européen BEAM 21),
- développement d'une offre de formation à destination des formateurs du bâtiment (ouvriers spécialisés, chefs d'équipe, artisans, etc.),
- développement d'une offre de formation à destination des formations initiales (apprentissage),
- aide à la mise en place et appui pédagogique aux formations des architectes auprès de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon sur les thèmes Qualité environnementale des bâtiments et Eco-Rénovation.

Axe 2 - Aménagement et bâtiment durable

a) - Appui technique à tout porteur de projets de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables

- résidentiel et tertiaire : appui à tout porteur de projets (privé et public : collectivités, bailleurs, copropriétaires, particuliers, etc.) souhaitant mener des actions de maîtrise de l'énergie ou énergies renouvelables :
 - . sensibilisation de premier niveau,
 - . accompagnements d'études de faisabilité et de projets en phase opérationnelle,
 - . recueil de données d'exploitation, aide à l'évaluation des performances des projets réalisés
 - . etc.,
- appui technique à la mise en œuvre de stratégies internes des organismes HLM pour le développement d'actions de maîtrise de l'énergie et pour la prise en compte de critères environnementaux dans les opérations de rénovation,

- accompagnement de familles dans des projets d'éco-rénovation, d'économie d'énergie-habitat individuel,
- réflexion et conception d'un outil capitalisant les démarches Econ'Home et Réhabilitation basse énergie : synthèse et consolidation des retours d'expérience, consolidation et dissémination ;

b) - Appui aux politiques publiques dans le cadre de la réhabilitation

- appui aux politiques publiques auprès de la Communauté urbaine sur le développement de la réhabilitation dans des zones existantes : participation et accompagnement d'opérations d'éco-rénovation menées dans la Communauté urbaine à l'échelle d'un quartier,
- appui auprès de la Communauté urbaine dans la réflexion d'une stratégie et d'une politique publique locale de réhabilitation des logements existants, dont les copropriétés : observatoire, appui technique, retours d'expérience, échanges avec des partenaires sur le territoire,
- travail spécifique sur la rénovation et le référencement du tertiaire de bureaux ;

c) - Appui aux politiques publiques dans le cadre de bâtiments neufs et des référentiels

- animation et suivi des opérations appliquant les référentiels habitat et bureaux durables :
 - . suivi de conformité,
 - . assistance technique,
 - . recueil de données d'exploitation,
 - . valorisation et optimisation du dispositif,
 - . actualisation des pratiques en lien avec les évolutions réglementaires,
- mise à jour du référentiel bureaux et contrôle de conformité,
- soutien aux services communautaires pour le lancement et le suivi des opérations (appui technique, aide à la validation des analyses environnementales urbaines (AEU), etc.),
- communication et présentation de la démarche référentiels et des outils à des partenaires externes (fédérations, promoteurs, offices publics de l'habitat, bureaux d'études, etc.) ;

d) - Action de réduction de la précarité énergétique

- animation du programme PREBAT "Réduction de la précarité énergétique" par des accompagnements à la rénovation de logements sociaux diffus sous la coordination de la Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement (FAPIL),
- accompagnement de projets de maîtrise de l'énergie dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique,
- participation aux groupes de travail locaux et régionaux sur ce thème et maintien d'une veille technique active ;

e) - Programme Concerto Renaissance sur Lyon Confluence

- aide à la mise en place du monitoring et des campagnes de suivi de performances, accompagnement des acteurs pour obtenir les premiers résultats de production et de consommation,
- accompagnement et actions de sensibilisation des habitants des logements et de l'immeuble tertiaire,
- animation d'un forum d'échanges et de retours d'expérience avec les habitants des logements.

Axe 3 - Actions structurantes énergie-climat

a) - Appui au plan climat de la Communauté urbaine

- poursuite du soutien technique et méthodologique auprès des services de la Communauté urbaine dans le cadre du plan climat territorial :
 - . accompagnement dans l'élaboration du plan d'actions,

- . participation aux comités techniques et groupes de travail spécifiques (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie -ADEME-, Rhônalpénergie Environnement -RAEE-, Info Energie Rhône-Alpes -IERA-, etc.),
- . appui à la production de la Communauté urbaine sur le plan climat (scenarii d'actions, démarches partenariales, programme Rêve d'avenir, etc.),

- appui à la certification du Plan Climat Grand Lyon dans le cadre de Citergie,

- aide à l'implication de différents partenaires (acteurs socio-économiques, etc.) dans la démarche communautaire de plan climat territorial ;

b) - Appui au plan climat des communes

- diffusion des outils à disposition des acteurs et animation d'un groupe pilote de communes utilisant la mallette plan climat communal,

- accompagnement des communes dans le cadre de la mise en œuvre de leur plan climat communal,

- accompagnement des habitants dans le cadre de la mise en œuvre des plans climats communaux (programme Familles à énergie positive ;

c) - Contribution à l'observatoire climat énergie de l'agglomération

- contribution aux travaux de l'observatoire climat énergie du Grand Lyon et appui de l'observatoire du développement durable : volet Energie renouvelable (ENR),

- participation au comité de pilotage de l'Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre (OREGES),

- étude sur les freins et leviers de la solarisation en zone urbaine dense (dans le cadre du programme européen Identification and mobilisation of Solar Potentials via Local strategies -POLIS-).

Axe 4 - Vie associative

Partenariats et échanges d'expériences

- participation aux actions de coordination et d'échanges d'expériences des organismes ou groupes de travail à vocation régionale ou nationale : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Région Rhône-Alpes, Agence d'urbanisme, Centre d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Cluster, etc.,

- participation aux actions de coordination et d'échanges d'expériences des réseaux :

- . Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie du territoire métropolitain (FLAME),
- . réseau Info Energie Rhône-Alpes (IERA),
- . Ville et aménagement durable (VAD),
- . Comité de liaison des énergies renouvelables (CLER).

Il est donc proposé d'accepter le programme d'activité établi par l'ALE et d'attribuer une subvention d'un montant de 354 085 € au profit de l'ALE pour l'exercice 2011, soit 35 % du budget prévisionnel de l'association s'élevant à 1 005 740 €. Ce budget s'élevait à 967 160 € pour l'exercice 2010. Pour mémoire, la subvention 2010 s'élevait à 339 000 €.

Le budget prévisionnel 2011 se répartit de la façon suivante :

Charges (en €)		Produits (en €)	
- charges de personnel	761 540	- subventions :	805 690
- dépenses courantes	214 000	<i>dont Communauté urbaine de Lyon</i>	<i>354 085</i>
- dotations aux amortissements	15 000	<i>dont ADEME</i>	<i>210 224</i>
- autres	15 200	<i>dont Région Rhône-Alpes</i>	<i>140 001</i>
		<i>autres</i>	<i>101 380</i>
		- conventions européennes	115 000
		- conventions autres	54 300
		- cotisations	49 000
		- autres	1 000
Total	1 005 740	Total	1 024 990

Conformément à la convention 2009-2011, les modalités de versement de la subvention sont les suivantes :

- une première part de la subvention annuelle votée sera mandatée à hauteur de 40 % de son montant total dans le mois suivant réception, par la Communauté urbaine, de la demande d'acompte,
- une deuxième part de la subvention, soit 40 %, sera mandatée dans le mois suivant réception, par la Communauté urbaine, du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent, certifiés par le commissaire aux comptes de l'association ou, en l'absence d'un commissaire aux comptes, par le comptable de l'association,
- le solde sera versé à partir du mois d'octobre de l'exercice en cours ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement, d'un montant de 354 085 €, au profit de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise dans le cadre de son programme d'action pour 2011,

b) - l'avenant n°2 à passer entre la Communauté urbaine et l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 830 - opération n° 0102.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 6 avril 2011.